



398

DQ17

Programme décennal de protection des infrastructures
du ministère des Transports face aux aléas côtiers au
Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-
Madeleine

6211-06-172

Québec, le 10 juillet 2026

Monsieur Samuel Parisé
Préfet
MRC du Rocher Percé
sparise@rocherperce.qc.ca

**Objet : Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des
Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et
aux Îles-de-la-Madeleine – Question complémentaire – DQ17**

Monsieur,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen
du projet précité désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, une question dont nous souhaitons
grandement recevoir les réponses d'ici le **14 juillet 11h00** prochain compte tenu de
l'échéancier dont dispose la commission pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé
de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions
d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Kim Maloney
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

p. j.

Programme décennal de protection des infrastructures du ministère des Transports face aux aléas côtiers au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine – Question complémentaire – DQ17

1. Dans le cadre de son programme décennal de protection des infrastructures face aux aléas côtiers, au Bas-Saint-Laurent, en Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, le ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) entend utiliser un outil d'aide à la décision pour identifier les solutions de protection côtière à réaliser sur les tronçons routiers vulnérables. À l'une des étapes de cet outil, soit lors de la deuxième analyse multicritères, le MTMD prévoit acheminer un sondage en ligne aux municipalités concernées par le projet afin de pondérer les critères portant sur la qualité de vie et le récréotourisme (PR3.1, p. 202).
 - a) Qui répondrait à ce sondage ? et comment procéderiez-vous ?
 - b) Comment la réponse serait-elle préparée ?
 - c) Est-ce que la démarche impliquerait une consultation interne auprès de membres du personnel ou d'élus ?
 - d) Vos municipalités prévoiraient-elles consulter leur population avant de formuler une réponse ? Le cas échéant, comment procéderiez-vous ?